



Des cours d'anglais (débutants / confirmés) et de français (débutants / confirmés), pour adultes et pour enfants, débuteront le 15 janvier 2018 à la Maison des Associations de SELTZ et à l'école élémentaire de Niederroedern pour les enfants.

Le premier cours est gratuit. Accession à la réduction d'impôts.

Pour tous renseignements : 06.89.53.33.56. Inscription par sms ou lors du premier cours.

## Informations communales :

### FERMETURE DE LA MAIRIE PENDANT LES CONGES DE NOEL :

L'Agence Postale Communale et la Mairie de Niederroedern seront exceptionnellement fermées du mercredi 27/12/2017 au lundi 01/01/2018 inclus. Réouverture le mardi 02/01/2018 aux heures habituelles.

### INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE :

Une permanence sera assurée le Samedi 30/12/2017 de 10h à 12h.

Toute inscription est faite sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### ETAT CIVIL ET ANNIVERSAIRES :

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans ces rubriques sont invitées à le signaler en Mairie. Sans objection reçue, les naissances, mariages et décès de l'année, ainsi que les anniversaires de nos aînés seront insérés dans le bulletin.

## En janvier à Niederroedern et environs :

**Samedi 6 janvier 2018 : Galette des rois** au Poney-club des Ecureuils. 10h00 : marche. 11h30 : apéritif + repas. 14h00 : animation poney. Renseignements au 06 09 04 72 52.

**Samedi 20 janvier : Cochonnailles** à partir de 12h00 au club-house du FCN. Sur réservation au 03.88.86.12.62 ou 06.11.33.88.56

**Dimanche 21 janvier : Fête de l'Unité** à 10h00 à l'église de Niederroedern : célébration œcuménique suivie d'une vente de gâteaux.

**Mercredi 24 janvier 2018 : Réunion publique sur le Très Haut Débit en Alsace** organisée par la société ROSACE à la salle des fêtes de KESSELDORF à 19h00, pour les communes de NIEDERROEDERN et KESSELDORF.

**Samedi 27 janvier 2018 : Soirée carnavalesque de l'ASCSN**, à la MTL à partir de 19h30. Billets à 25 € (10 € pour les moins de 12 ans) en vente à la mairie, chez Denis DRION et Sylvie MARMILLOD. Animation assurée par l'orchestre « Santa Lucia ». Au menu : assiette campagnarde – sorbet – rosbœuf de bœuf, spätzles – dessert – café.

# Commune de NIEDERROEDERN



*S'Rederer Blädel*

Décembre 2017 – N°42

## Vœux du maire 2018 !

*« Le temps passe. D'accord. Mais il n'a pas de mérite, il n'a que ça à faire. »  
Grégoire Lacroix.*

*Une année s'est écoulée à une vitesse folle, il est venu le temps pour moi de faire un court bilan.  
2017 a été une année riche en événements et en travaux, une fois de plus pour Niederroedern.*

*Et oui l'année 2017 a été marquée par la rénovation et l'inauguration de la mairie, un chauffage flambant neuf dans le presbytère protestant, un crépi neuf pour la MTL, l'installation de la fibre dans nos rues, une route de Wintzenbach complètement renouvelée, de nombreux petits travaux qui améliorent de jour en jour notre cadre de vie. Des projets sont en cours et vont encore se réaliser...*

*Sans la précieuse aide de mes adjoints, conseillers municipaux, la communauté de communes, les différents syndicats, le soutien de certains habitants, Niederroedern ne pourrait pas évoluer aussi sereinement ! C'est ensemble que nous avançons et que nous améliorons les conditions de vie à Niederroedern !*

*Je souhaite que l'année 2018 vous apporte de la gaieté, une vie sereine, de la prospérité et surtout une santé d'enfer !*

*Pour l'année 2018, une fois de plus des projets aboutiront et avec mon équipe municipale motivée et engagée, nous continuerons sur notre lancée ! Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année !*

*A guter Rutsch ins neie Johr 2018 !*

*Glieck un Friede ins jedes Haus soll's bringe !*

*G'sundheit un Lieb vor allem !*

*Votre Maire  
Denis Drion*

Envoyez vos suggestions à l'adresse [bulletin.niederroedern@gmail.com](mailto:bulletin.niederroedern@gmail.com)

**1. Secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal désigne Mme Marie-Laure STRASSER comme secrétaire de séance.

**2. Décision modificative n°4 du Budget Primitif de la Commune de Niederroedern**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certains comptes du Budget Primitif 2017 sont insuffisants et certains autres ne seront plus utilisés cette année.

Le Conseil Municipal, compte tenu de la nécessité et après en avoir délibéré, vote les crédits comme suit :

**SECTION FONCTIONNEMENT**

**Dépenses :**

c. 6135 (locations mobilières)	- 15 054,00 €
c. 6336 (cotisat° CNFPT CDG)	- 400,00 €
c. 6411 (personnel titulaire)	+ 15 465,00 €
c. 6413 (personnel non titulaire)	+ 3 370,00 €
c. 64168 (autres personnels)	- 8 000,00 €
c. 6417 (rémunérat° apprentis)	+ 345,00 €
c. 6451 (cotisat° URSSAF)	- 1 500,00 €
c. 6454 (cotisat° ASSEDIC)	- 1 400,00 €
c. 6455 (cotisat° ass personnel)	+ 1 870,00 €
c. 6458 (cotisat° autres organismes)	+ 4,00 €
c. 6535 (DIF élus)	- 900,00 €
c. 678 (autres charges except)	+ 6 200,00 €

**Recettes :**

**SECTION INVESTISSEMENT**

**Dépenses :**

c. 21578-116 (Matériel atelier)	+ 800,00 €
c. 2152-150 (Illuminations de Noël)	+ 480,00 €
c. 2128-201 (Coulées d'eau boueuse)	- 1 280,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>0 €</b>

**Recettes :**

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Versement d'une subvention pour la classe de découverte des CM1-CM2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 10,00 € par enfant et par journée d'activité, soit 50,00 € par enfant pour le séjour en classe de découverte au centre de Muckenbach à 67190 GRENDELBRUCH de la classe de CM1-CM2, à la coopérative scolaire de Niederroedern et de prévoir les crédits suivants au budget primitif 2018 : 800,00 € pour les 16 élèves de Niederroedern. Adopté à l'unanimité.

**4. Divers**

**4.a) Modification de la durée hebdomadaire de service de Mme BITZ Anne Marie Jeanne**

Le Conseil Municipal, vu l'avis du Comité Technique du 14/11/2017, et après en avoir délibéré, décide de modifier la durée hebdomadaire de service de Mme BITZ Anne Marie Jeanne, Adjoint Technique, comme suit :

Ancienne durée hebdomadaire de service : 19/35<sup>ème</sup>. Nouvelle durée hebdomadaire de service à compter du 01/11/2017 : 21/35<sup>ème</sup>. Adopté à l'unanimité.

**La magie de Noël à l'école**

Une très belle année 2017 se termine à l'école. Les enfants ont bien travaillé et ils ont progressé. Nous ne pouvons que les féliciter et souhaiter qu'ils poursuivent avec sérieux dans cette voie. Après une dernière semaine de décembre active, pendant laquelle les vainqueurs d'un Rallye lecture de Noël ont été récompensés ; Edith est venue pour faire un beau bricolage de Noël, les élèves ont également découvert ou redécouvert la technique des pompons en laine qui demande beaucoup de patience. Les élèves sont allés présenter des chants de Noël et un conte de Noël écrit par Elyne Kertzinger à leurs petits copains de l'école maternelle. Pendant ce temps le Père Noël est passé discrètement déposer des livres offerts par la commune de Niederroedern à tous les élèves de la classe.

Nous souhaitons des merveilleuses fêtes de fin d'année à toutes les familles et nos vœux les meilleurs à tous pour l'année 2018.

Sandra RUCK



**Les « Strohl's » se lancent !**

Après 10 ans de scène dans toutes les fêtes des alentours, de folles soirées, de woll power, Alexandre et Christophe STROHL ont enregistré leur premier CD.

Celui-ci est d'ores et déjà disponible, directement chez eux. Vous pouvez les contacter au 09 63 61 23 89. Souhaitons un franc succès à nos deux accordéonistes d'enfer !



Florence GROFF

# Les Anniversaires

01 janvier : M. Robert Besenbruch, 86 ans  
09 janvier : M. Martin Fritz, 76 ans  
09 janvier : Mme Marthe Wohlhuter, 84 ans  
13 janvier : M. Hugues Debus, 84 ans  
18 janvier : M. René Strohm, 79 ans  
22 janvier : M. Jean-Paul Mathern, 83 ans  
25 janvier : M. Robert Schneider, 80 ans  
30 janvier : Mme Hélène Herr, 82 ans

## DECES

Le 01 décembre 2017 à STRASBOURG  
**Charles Frédéric BAUMANN - 69 ans**  
domicilié 5 rue de Blond

*Nos sincères condoléances  
aux familles éprouvées.*

Chers tous,

A l'aube de cette nouvelle année, j'é mets le vœu que chacun, puisse s'épanouir, dans sa vie personnelle et professionnelle et que le vivre-ensemble, autour de valeurs partagées, fasse sens pour chacun d'entre nous.

Avec mes collègues élus et les collaborateurs de la Région, nous sommes animés par la volonté de prendre à bras le corps le développement de nos territoires et communes, en apportant un soutien aux collectivités, entreprises, artisans, associations, ainsi qu'aux familles.

L'emploi, la formation et les transports sont bien entendu au cœur de nos préoccupations et nous mettons tout en œuvre pour dynamiser notre économie et améliorer le quotidien de tous. C'est une tâche collective et se mobiliser ensemble est essentiel pour réussir.



Mais n'oublions pas qu'il est aussi important de profiter de son temps libre pour se cultiver, pratiquer un sport, un loisir... Pour tout cela, la Région est également à vos côtés.

Alors, en 2018, soyons plus que jamais, audacieux, solidaires et optimistes.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !  
Guti Rutsch in's neje Jahr und beste Gsundheit !

**Evelyne ISINGER**  
Conseillère régionale  
Evelyne.Isinger@grandest.fr

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

www.grandest.fr

#### **4.b) Renouvellement du contrat d'adjoint territorial d'animation de Mme MARMILLOD Sylvie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat d'adjoint d'animation à temps non complet de Mme MARMILLOD Sylvie pour 3 heures hebdomadaires pour la période du 3 décembre 2017 au 2 décembre 2020. Adopté à l'unanimité.

#### **4.c) Renouvellement du contrat d'adjoint administratif territorial de Mme MARMILLOD Sylvie**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat d'adjoint administratif à temps non complet de Mme MARMILLOD Sylvie pour 2 heures hebdomadaires pour la période du 3 décembre 2017 au 2 décembre 2020. Adopté à l'unanimité.

#### **4.d) Rachat de la cuisinière de Mme RIEGER Sandrine**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de racheter la cuisinière à induction que Mme RIEGER Sandrine a laissé dans le logement du presbytère protestant au prix de 325,00 €. Adopté à l'unanimité.

#### **4.e) Acquisitions foncières par le Département pour l'aménagement de la RD 52**

Dans le cadre de l'aménagement de la RD 52, le Département du Bas-Rhin actualise les dossiers d'acquisitions foncières liées à la réalisation de cette opération routière sur le territoire des communes de SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ et NIEDERROEDERN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la promesse de vente des parcelles n° 090103 et n° 090140 (dont la commune est propriétaire) avec le Département du Bas-Rhin et accepte les indemnités pour perte de terrain et de emploi pour un montant total de 128,77 €. Adopté à l'unanimité.

#### **4.f) Convention avec la Ville de Seltz pour la mise en place de missions de sécurité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer la convention avec la Ville de Seltz pour la mise en place des missions de sécurité suivantes :

Mise à disposition des agents de la Police Municipale de Seltz à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour 3 heures par semaine et pour une période de trois ans.

Pour le financement, une participation au fonctionnement sera versée par la commune de Niederroedern, représentant 1/12<sup>ème</sup> du coût réel (sur décompte présenté semestriellement par le service des finances de la Ville de Seltz, selon prévision financière de l'année antérieure et révisable annuellement). Adopté par 8 voix pour et 2 abstentions.

## Conseil Municipal du 14 décembre 2017

#### **1. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Vu l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 14/12/2017, le Conseil Municipal décide d'instaurer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour tous les agents de la filière administrative, animation, les ATSEM et de la filière technique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Adopté à l'unanimité.

## Fête de Noël des enfants

Dimanche 17 décembre, en fin d'après-midi, les enfants de la chorale « Arc-en-ciel » se sont retrouvés à l'église de Niederroedern pour animer la fête de Noël des enfants. Sous la direction de Lydia Rohé, les jeunes choristes ont interprété plusieurs chants en allemand et en français. Le public, composé de nombreux enfants du village ainsi que de leurs parents et grands-parents ont justement apprécié leur performance.



Caroline FRANCK

## Fête de Noël des Aînés

Dimanche 10 décembre, les aînés du village se sont retrouvés à la MTL pour la traditionnelle fête de Noël qui leur est réservée. Les membres du conseil municipal les ont accueillis dans la bonne humeur, avec un chant recomposé pour l'occasion par Martine Graf et repris par les seniors qui ont brandi en rythme les étoiles confectionnées par les enfants du CM1 et CM2 de Mme Ruck. Après le repas, l'auditoire a pu apprécier divers chants interprétés par la chorale Sainte-Cécile ou encore par notre conseiller accordéoniste, Philippe Bastian. L'après-midi a été égrainé par les animations de



Yolande, très appréciées du public. Cette agréable journée s'est prolongée pour certains jusqu'à l'heure du diner, avec la promesse de revenir l'année prochaine.

Caroline FRANCK



CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
**BAS-RHIN**

Canton de WISSEMBOURG

**VOS CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX**  
à votre écoute !



stephanie.kochert2@bos-rhin.fr  
paul.heintz@bos-rhin.fr

**Stéphanie KOCHERT,  
Paul HEINTZ**

> AGIR AU CŒUR DE VOS VIES

Chers habitants du canton de Wissembourg,

Une nouvelle année vient de s'écouler. Le Département continue à construire et à renforcer indéfectiblement ses vocations et ses missions pour et avec vous. Une volonté enracinée de proximité pour vous accompagner dans les différentes étapes de vos vies. Nous travaillons au quotidien avec nos partenaires pour le bien-être de nos concitoyens, le rayonnement de notre territoire, de notre département, de l'Alsace.

Le Département s'engage dans l'action auprès de notre territoire et l'ensemble du Bas-Rhin dans les domaines de la solidarité, de l'habitat, des transports, de l'éducation, de la culture ou bien encore la jeunesse. Le canton de Wissembourg profite d'un dynamisme et d'un potentiel fort qui constituent ses ressources et ses attraits. Terre de tradition et d'authenticité, elle a su allier héritage et modernité. Ces atouts touristiques sont fédérés par la fusion des offices du tourisme de l'Alsace du Nord permettant une plus grande visibilité et une complémentarité. De nouvelles perspectives se dessinent afin d'enrichir l'attractivité du territoire comme la géothermie qui propose une alternative aux ressources fossiles et une opportunité économique aux entreprises. Tout comme le développement du port de Lauterbourg qui proposera des solutions logistiques pour les transports routiers, fluviaux et ferroviaires et également l'implantation d'entreprises sur le site du port. Et ainsi renforcer le lien avec nos voisins frontaliers mais également une ouverture vers l'international. La redynamisation du territoire, tant au niveau de l'emploi que du tourisme, se construit également par la reconstruction de la Base de Drachenbronn. L'autre aspect de l'attractivité et de la compétitivité du territoire et de l'ouverture voulue pour l'ensemble de la population et des entreprises est mobilisé également par le déploiement de la fibre optique. Le Conseil Départemental s'engage auprès de nos collègues pour que leurs conditions d'accueil soient optimales avec des restructurations des équipements comme par exemple l'extension de la demi-pension du collège de l'Outre-Forêt à Soultz sous Forêts. La qualité des réseaux routiers participe également au rayonnement du canton tant au niveau de la qualité de vie de la population mais également au développement économique c'est pourquoi le Département s'investit au quotidien pour renforcer la sécurité et la qualité de ses réseaux.

Toutes ces compétences sont mises en œuvre au quotidien pour améliorer et conforter les conditions de vie de tous, renforcer et définir durablement l'attractivité du Bas-Rhin.

Nous restons à votre écoute, à vos côtés pour vous accompagner dans votre quotidien. À l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, qu'elle vous comble de joie, de santé et de réussite.

# AGENDA 2018

Samedi 06 janvier 2018	:	Galette des rois au Poney-Club des Ecureuils
Samedi 20 janvier 2018	:	Cochonnailles du F.C.N.
Dimanche 21 janvier 2018	:	Fête de l'Unité des chrétiens avec vente de gâteaux
Samedi 27 janvier 2018	:	Soirée carnavalesque de l'A.S.C.S.N.
Samedi 17 février 2018	:	Cochonnailles du F.C.N.
Samedi 17 février 2018	:	Défilé Carnaval des Enfants à la MTL (organisé par le périscolaire) + petite restauration
Samedi 03 mars 2018	:	Cours de taille à 14h00 - Rendez-vous devant la Mairie
Dimanche 11 mars 2018	:	Culte d'installation de la Pasteure Marion EYERMANN
Samedi 17 mars 2018	:	Nettoyage de printemps avec l'A.S.C.S.N.
Samedi 31 mars 2018	:	Chasse aux œufs au Poney-Club des Ecureuils
Mardi 08 mai 2018	:	Commémoration de la Victoire 1945
Jeudi 10 mai 2018	:	Marche de l'Ascension
Samedi 26 mai 2018	:	Fête scolaire de fin d'année au Club House du F.C.N.
Samedi 23 juin 2018	:	Fête Paroissiale Protestante
Dimanche 24 juin 2018	:	Fête Paroissiale Protestante
Vendredi 13 juillet 2018	:	Distribution du 14 Juillet Weck, grillades, animation musicale, bal
Samedi 04 août 2018	:	Kirwe F.C.N.
Dimanche 05 août 2018	:	Kirwe F.C.N.
Dimanche 19 août 2018	:	Fête du MESCHTKRATZERLE (coquelets rôtis) Ferme Avicole Gallmann / Lieu-Dit Feldel
Dimanche 09 Septembre 2018	:	Journée du Cheval au Poney-Club des Ecureuils
Dimanche 16 Septembre 2018	:	Journée du Cheval au Poney-Club des Ecureuils
Dimanche 14 octobre 2018	:	Fête du Potimarron
Mercredi 31 octobre 2018	:	Défilé Halloween Poney-Club des Ecureuils
Dimanche 11 novembre 2018	:	Commémoration de l'Armistice 1918
Vendredi 30 novembre 2018	:	Inauguration du village de Noël + marche œcuménique
Dimanche 02 décembre 2018	:	Fête de Noël

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, transfert d'une partie de l'activité de la trésorerie de Seltz-Lauterbourg sur le Service des Impôts des Particulier de Wissembourg

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la trésorerie de Seltz-Lauterbourg deviendra une trésorerie spécialisée dans la gestion de toutes les opérations relatives aux créances des collectivités locales (paiement des cantines, eau, ordures ménagères...). Par conséquent, **les opérations relatives au recouvrement des impôts** (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière, ...) **seront assurées par le service des impôts des particuliers (SIP) de Wissembourg.**

Cette réorganisation de services concerne les communes de Beinheim, Buhl, Croettwiller, Eberbach-près-Seltz, Kesseldorf, Lauterbourg, Mothern, Munchhausen, Neewiller-près-Lauterbourg, Niederlauterbach, Niederroedem, Oberlauterbach, Salmbach, Schaffhouse près Seltz, Scheibenhard, Schleithal, Seltz, Siegen, Trimbach et Wintzenbach

Vous pouvez aussi effectuer un grand nombre de démarches, en vous connectant sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) ou contacter les services suivants par téléphone ou par courriel :

### **Centre Prélèvement Service (CPS) :**

Mél. : [cps.strasbourg@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cps.strasbourg@dgfip.finances.gouv.fr)

☎ 0 810 012 010 pour la gestion des paiements de vos impôts (6 centimes d'euro par minute plus le prix normal de l'appel)

### **Centre Impôts Service (CIS) :**

☎ 0 810 467 687 pour toutes vos questions relatives aux impôts (6 centimes d'euro par minute plus le prix normal de l'appel)

### **Coordonnées :**

Service des impôts des particuliers (SIP) de Wissembourg,  
3a Rue de l'industrie - BP 20141

67163 WISSEMBOURG cedex

☎ 03 88 54 18 91

Mél : [sip.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr)

### **Horaires d'ouverture :**

Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Zum Nayjohr 2018



2018

S'Kalenderblatt wird heit gewend  
Grad geht des alte Johr zu End  
Dä erschte Jenner stellt sich vor  
Herzlich Willkomme naves Johr.

Zweitausendachtzehn steht am Blatt  
Un hoffentlich geht alles glatt  
Ä Herzenswunsch oh Himmel schick  
Fers ganze Johr dä Mensche Glick.



Kalt isch im Dorf, leis fällt dä Schnee  
Glock schlagt zwelf in eisischer heh  
Ihr trauter Klang schwingt sich weit naus  
Un tragt s'Nayjohr in jedes Haus.



D'Rakete flieje hoch ganz schnell  
Dä Himmel isch voll Farwe hell  
Es knallt un kracht in weiter Rund  
So isch dä Brauch in däre Stund.

Vor langer Zeit un des isch wohr  
Hat m'r gewünscht laut proscht Nayjohr  
Ä Bretschel wie ä Scheierdor  
Ä Wurscht so dick wie's Oferohr.



Dass Fridde gibt in diesem Johr  
Dass endlich dieser Wunsch wird wohr  
Dass D'Streiterei uffhere dut  
Des wär fer d'ganze Menschhaat gut.

Ä scheeni Zeit fer's ganze Johr  
Un guter Schutz, dass nix kommt vor  
Bis zum Silvester bleiwe g'sund  
Viel Glick un manchi liewe Stund.



Robert BESENBRUCH



Dessin au crayon d'un touriste munichoïse vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Passionné de l'idylle amoureuse de Frédérique Brion et Wolfgang Goethe, futur génie de la littérature allemande, il visita Niederroedern pour se recueillir devant la maison où naquit Frédérique. Dans sa fantaisie il voyait même la petite Rickchen dans le jardin tirant une charrette.

En 1740, un vieux presbytère fut remplacé par une belle maison à colombages à deux étages. Dans cette maison naquit le 19 avril 1752 Frédérique. Des dix enfants de la famille Brion nés dans cette maison, Frédérique était la sixième et la troisième fille.

A la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les façades du presbytère furent recouvertes d'un crépi pour cacher les pans de bois. Les maisons à colombages n'étaient plus actuelles à cette époque. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le conseil municipal décide la construction d'un nouveau presbytère. En 1904, la maison natale de Frédérique fut vendue, démontée, et remontée en face de la rue. Mais après la reconstruction, le beau colombage fut de nouveau caché sous un crépi. C'est seulement dans les années 80 que les descendants du propriétaire remettaient la maison dans la splendeur originale.

Robert Besenbruch



Maison natale de Frédérique Brion  
A son emplacement d'origine en 1897



La maison reconstruite et recouverte d'un crépi en 1906